

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan Particulier d'Affectation du Sol n° 60ter

Le Collège des Bourgmestre et Echevins fait connaître qu'est soumis à enquête publique:

Le projet de Plan Particulier d'Affectation du Sol n° 60ter « Val d'Or » délimité par l'avenue Marcel Thiry, la rue d'Attique, l'avenue Jean Monnet, le chemin des Deux Maisons, la zone verte située le long de l'avenue de la Nielle et l'avenue du Yorkshire – Modification du projet de plan.

Périmètre et zone :

- **Plan Régional d'Affectation du Sol : zone d'habitation partiellement située le long d'un espace structurant, zone d'habitation à prédominance résidentielle, zone verte et partiellement situé dans le site inscrit à l'inventaire.**

Plan Particulier d'Affectation du Sol : n° 60 dénommé « Val d'Or » adopté par arrêté royal du 17/07/1991

L'enquête publique se déroule du 26/10/2009 au 24/11/2009

La réunion de la commission de concertation est fixée au 08/12/2009 dans la salle du Collège de la maison communale, à une heure qui reste encore à déterminer.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de demande peut être consulté à l'Administration communale, service de l'Urbanisme, Tomberg 123 (1er étage) :

- lundi, mercredi et vendredi : le matin entre 8h00 et 12h00
- le jeudi de 17h30 à 20h00

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues le mercredi matin entre 8 et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/761.28.14.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, avenue Paul Hymans 2, 1200 Bruxelles, au plus tard le 24/11/2009.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, le mercredi matin, entre 8h00 et 12 h00.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut demander par écrit au collège des Bourgmestre et Echevins à être entendue par la commission de concertation.

A Woluwe-Saint-Lambert, le 23/10/2009